



Programme NABB – solution transitoire suisse Erasmus+

Validation de l'éligibilité à un soutien financier NABB

Stage après la formation

SUISSE ALEMANIQUE OU TESSIN

Coordonnées personnelles

Nom :

Prénom :

Sexe : F M

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse privée :

Adresse mail :

Téléphone portable :

Formation

Pôle:

Formation (métier) :

Filière de formation : AFP CFC MatuPro

Date (prévue) d'obtention du titre :

Stage dans l'entreprise d'accueil

Canton:

Durée du stage:

Dates du stage:

Nombre d'heures par semaine :

Salaire mensuel (obligatoire) :

Entreprise d'accueil:

Responsable de stage :

Courriel et téléphone :

En quoi votre stage est-il en lien à votre domaine de formation?

Tâches principales prévues durant le stage

SIGNATURES

	Date	Signature
Candidate ou candidat		
EL&M, après consultation du CFP de formation et/ou de l'OFPC		

+++++

Cours de langue : Pour l'allemand et l'italien possibles (Contactez EL&M pour détails concernant le montant et modalités des soutiens)

Oui

Non

RAPPEL

Conditions d'éligibilité à un soutien financier en Suisse – Stage professionnel post formation

- Avoir un contrat de stage avec une entreprise d'accueil
- Avoir fait valider son stage par EL&M après consultation du CFP de formation et de l'OFPC
- Etre majeur au moment du stage (si mineur, à discuter au cas par cas)
- Avoir suivi sa formation à Genève
- Etre résident ou contribuable à Genève
- Stage en lien au domaine de formation
- Stage en principe réalisé à plein-temps du temps de travail légal (minimum à 80%)
- Disposer d'une couverture d'assurances maladie, accident et RC

Modalités de réalisation

Période: dans l'année qui suit l'obtention du diplôme (le stage doit être terminé dans l'année)

Durée du stage: entre 3 semaines et 6 mois (prolongeable au cas par cas)

Destination : autre région linguistique en Suisse

Recherche de place de stage : Par soi-même

Hébergement : A trouver par soi-même (plate-forme de location, colocation, chez l'habitant etc.)

Marche à suivre

Candidat :

- Trouve une place de stage
- Avant de signer le contrat avec l'entreprise d'accueil, le candidat complète et fait signer par EL&M le document "Validation de l'éligibilité à un soutien financier NABB"

EL&M :

- Valide l'obtention du soutien financier pour la réalisation du stage auprès du candidat

Candidat :

- Signe le contrat de stage avec l'entreprise d'accueil
- Envoie le contrat de stage signé à EL&M et le formulaire Déclaration d'assurances

EL&M :

- Envoie le contrat de mobilité au candidat, qui le signe, et le retourne à EL&M
- Verse le 80% du soutien

Candidat :

- Réalise le stage
- Au terme du stage, rend les documents de fin de stage à EL&M

EL&M :

- Verse le solde de 20% du soutien
- Délivre une attestation de mobilité DIP

Liens sur le site cantonal EL&M (Détails et documents)

<https://edu.ge.ch/site/elem/apres-la-formation-stage-professionnel-en-suisse-ou-en-europe/>